

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

61	191	161
----	-----	-----

Date de la convocation

24 juillet 2009

Date d'affichage

24 juillet 2009

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELVEZET

séance du 30 juillet 2009

L'an deux mille neuf

et le trente juillet

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES; Maire

Présents : REBOUL Nicole, Mrs COUSTES-CHAPDANIEL J.C.,
DELORD Paul, ROUVIERE Francis, Olivier BOULAT, Alain VEYRUNES
Absents excusés: Murielle MAZEL, Elisabeth COUSTES, Pascal MERIC

M Olivier BOULAT a été élu secrétaire

Objet de la Délibération

Location du logement de l'ancien presbytère à Mme THOMAS et M FORZY

M le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de location du logement de l'ancien presbytère qui est vacant depuis le mois de juillet, M Davide FORZY et Mme Verane THOMAS demandent à le louer à partir du 1^{er} août 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de louer l'appartement de l'ancien presbytère à Mme Verane THOMAS et M David FORZY à compter du 1^{er} août 2009.

Le loyer est fixé à 360 euros par mois, révisable au 1^{er} janvier. Les charges correspondent aux dépenses de chauffage, le montant est fixé à 190 euros par mois.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de bail d'habitation.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture du :

Et publication ou notification du :

Pour extrait conforme
Le Maire
Alain VEYRUNES

